

Les citations de Paul

Roger L. Omanson

Roger Omanson est conseiller en traduction de l'ABU. Nous remercions René Péter-Contesse pour la traduction de cet article, originellement publié sous le titre 'Acknowledging Paul's quotations' dans *The Bible Translator* 43 : 201-13 (1992). Nous avons légèrement adapté l'article afin qu'il s'applique aux versions françaises plutôt qu'anglaises.

Il est évident que Paul, dans ses lettres, cite parfois des propos tenus oralement ou mis par écrit par ses correspondants :

... *chacun de vous parle ainsi* : « Moi j'appartiens à ... » (1 Cor 1.12).¹

Presque tous les spécialistes du Nouveau Testament admettent que, en plus des citations que Paul présente comme telles, il y a dans ses lettres, en particulier dans 1 Corinthiens, des citations provenant de lettres ou de rapports oraux qu'il a reçus de ses correspondants chrétiens. Ces citations ne sont pas signalées clairement par des mots tels que « vous dites », mais les exégètes pensent qu'elles étaient reconnues sans difficulté par les lecteurs comme étant leurs propres mots.²

Quelle que soit la manière d'étudier la question des citations possibles, plusieurs problèmes se posent, en particulier les suivants :

A) généralement, les exégètes n'indiquent pas clairement comment ils sont arrivés à la conclusion que Paul cite les paroles de quelqu'un d'autre ;

B) les traducteurs et commentateurs ne sont pas toujours d'accord sur l'identification des versets qui seraient des citations, ni sur l'étendue des citations elles-mêmes (début et fin) ;

C) les traducteurs ne sont pas toujours d'accord sur l'origine des citations ; enfin

D) il n'y a pas d'accord sur la manière de traduire les mots clés dans un bon nombre de citations.

Dans le présent article, j'aimerais faire deux choses : premièrement j'examinerai s'il existe une méthode objective pour repérer les citations

¹ Toutes citations sont de la TOB, sauf indication contraire. Voir la fin de cet article pour les abréviations usitées pour les versions citées.

² Probablement que l'étude la plus détaillée relative aux textes qui pourraient être des citations dans 1 Corinthiens est l'ouvrage de John Hurd *The Origin of 1 Corinthians* (1965, réédité avec des corrections en 1983).

dans les lettres de Paul ; et en second lieu, je tenterai de déterminer quels versets ou parties de versets ont été considérés comme étant des citations, et de discuter comment chaque citation doit être traduite, en ce qui concerne aussi bien le sens des mots clés que l'origine de la citation. Dans cette seconde partie, je limiterai la recherche et la discussion à 1 Corinthiens.

On a prétendu que les traducteurs qui adoptent une approche formelle et littérale du texte n'ont pas besoin de décider quels versets sont des citations, où commence et où finit une citation, et qui est cité. Ils n'auraient pas non plus à déterminer le sens des mots clés tels que le verbe traduit littéralement par « toucher » en 1 Corinthiens 7.1, pour traduire le verset en question. Mais il faut bien admettre qu'une traduction, même à correspondance formelle, influence le lecteur d'aujourd'hui dans sa manière de comprendre le texte. Comme la plupart des langues contemporaines utilisent des signes graphiques d'une sorte ou d'une autre pour indiquer les citations, l'absence de tels signes laisse penser au lecteur qu'il ou elle est en train de lire les propos personnels de l'auteur. Si des traducteurs, par suite de leur exégèse du texte, considèrent que Paul a effectivement cité des propos, des phrases ou des affirmations d'autres personnes, propos auxquels il apporte une réponse, ces traducteurs doivent trouver un moyen de le préciser.

Dans la plupart des cas, ce ne sont que les traducteurs de la seconde moitié du XX^e siècle qui se sont mis à signaler que certains passages des lettres de Paul étaient des citations. La majorité des biblistes des siècles antérieurs n'ont même pas eu conscience du fait que certains versets étaient des citations faites par Paul et non des affirmations émanant de lui.

A la recherche d'une méthode permettant de repérer les citations

Les écrivains grecs et latins de l'époque du Nouveau Testament introduisaient parfois les citations tirées de grands auteurs en indiquant expressément qu'ils citaient un certain auteur ; voir par exemple :

L'un d'entre eux, leur propre prophète, a dit :

« Crétois, perpétuels menteurs,
bêtes méchantes, panses fainéantes. » (Tite 1.12)

Dans d'autres cas, ils considéraient que les lecteurs étaient capables de reconnaître une citation évidente sans qu'on le leur signale de manière explicite. Par exemple, Paul cite un poète grec en 1 Corinthiens 15.33, mais le lecteur de la TOB qui ne consulte pas sa note en bas de page pensera que Paul exprime une idée originale :

Ne vous y trompez pas : les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs.

Plusieurs autres versions emploient des guillemets pour indiquer qu'il s'agit d'une citation :

Ne vous y trompez pas : « Les mauvaises compagnies sont la ruine d'une bonne conduite. » (FC, avec la note : « Ce verset cite un vers du poète grec Ménandre. »)

Le Semeur (avec une note comme celle du FC) met cette citation en italique :

Attention, ne vous y trompez pas : *Les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs.*

Les guillemets et les caractères en italique n'existaient pas dans les textes anciens, et même les éditions modernes du Nouveau Testament grec n'y recourent pas pour signaler une citation.

Dans un échange de lettres entre amis, il arrivait qu'une personne cite des mots de la lettre reçue et réponde aux remarques de son correspondant. Quelquefois, le début de la citation est aisément repérable, car l'auteur introduit la citation par exemple par « tu dis » ou « vous dites ». Par contre la fin de la citation peut ne pas être indiquée du tout. Les traducteurs modernes de ces textes anciens doivent donc déterminer où se termine la citation. On trouve deux exemples typiques de ce genre de citations dans les écrits de Paul en 1 Corinthiens 1.12 et 2 Corinthiens 10.10.

Je n'ai pas trouvé de cas où des auteurs citeraient un mot ou une phrase tirés de la lettre d'un ami sans marquer la citation par un « tu dis » ou un « tu écris ». Par contre, des spécialistes du Nouveau Testament n'hésitent pas à affirmer que de telles citations, non introduites, figurent dans les lettres de Paul et peuvent être identifiées. Moffatt, par exemple, écrit : « De temps à autre, le lecteur peut déceler des échos de ce que les Corinthiens avaient écrit dans leur lettre. Paul reprend ici ou là certains de leurs propos comme point d'accrochage pour ce qu'il a à dire. »³ Moffatt mentionne 1 Corinthiens 6.12, 13; 8.1, 4; 10.23 et 15.12 comme versets contenant des propos des chrétiens corinthiens. Mais il ne dit pas comment il a été en mesure de déterminer quels mots étaient des « échos » de la lettre écrite par les Corinthiens.

Nombre de commentateurs déclarent que certains versets contiennent des propos émanant de la communauté corinthienne, mais ils indiquent

³ *An Introduction to the Literature of the New Testament*, édition de 1918, p. 112.

rarement les critères qui les ont conduits à cette conclusion. C.K. Barrett représente typiquement l'opinion de nombreux commentateurs lorsqu'il affirme que « les exégètes sont assez généralement d'accord sur le fait que ces mots (1 Cor 6.12a) sont cités par Paul, et qu'ils étaient en usage à Corinthe ». ⁴ Mais sur quelle base y a-t-il un « accord général » parmi les exégètes ?

A l'inverse, d'autres commentateurs expliquent régulièrement pourquoi ils considèrent que certains versets sont des citations plutôt que des affirmations de Paul lui-même. Dans son commentaire (p. 108, 109, 140), Conzelmann énumère les facteurs suivants :

- A) la manière dont l'affirmation est introduite ;
- B) la répétition de la même expression à un autre endroit de la lettre (1 Cor 6.12 et 10.23) ;
- C) l'emploi de termes qui ne font pas partie du langage habituel de Paul pour certains concepts ; et
- D) le caractère surprenant d'une affirmation telle que « tous nous avons la connaissance » (1 Cor 8.1) suivie de « tous n'ont pas cette connaissance » (8.7) ; il est difficile d'attribuer ces deux affirmations au même auteur.

Puisque les commentateurs et traducteurs présentent de notables divergences en ce qui concerne l'identification des citations, et que par ailleurs il n'y a pas d'accord clair sur la manière de délimiter ce qui est citation et ce qui ne l'est pas, il ne semble pas possible de définir une méthode objective permettant de déterminer quels versets ou parties de versets sont des citations. Deux facteurs paraissent jouer un rôle très important en 1 Corinthiens :

- A) Paul a reçu des nouvelles de Corinthe, tant de manière orale qu'écrite. Ce fait nous autorise à penser que Paul pourrait citer des éléments de ce que les Corinthiens lui ont écrit ou fait dire, lorsqu'il répond à leurs questions ou affirmations.
- B) Dans plusieurs cas, Paul propose une affirmation avec laquelle il semble être d'accord, et immédiatement après il nuance son approbation. Cela pourrait bien suggérer qu'il mentionne un propos venant des Corinthiens, mais qu'ensuite il ne l'approuve que de manière réservée ; mais dans presque chaque cas il est possible aussi

⁴ *The First Epistle to the Corinthians*, p. 144.

de trouver un sens acceptable à ce verset sans supposer qu'il soit une citation en tout ou en partie.

Les versets que l'on considère comme des citations

Pour ne pas allonger inutilement la discussion, je ne présenterai pas une argumentation détaillée relative aux versets qui suivent. Les lecteurs qui désirent approfondir l'examen de tel ou tel cas sont invités à consulter les commentaires et articles mentionnés.

1 Cor 2.15 : « Mais l'homme spirituel juge tout, et lui-même n'est jugé par personne » (BO). Charles Talbert⁵ défend l'idée que 2.15 est une affirmation des Corinthiens, qu'ils étayaient en faisant appel à És 40.13 (2.16). Paul répond en exprimant un désaccord partiel au v. 16b « Mais nous, nous avons la pensée du Christ » (BFC).

1 Cor 4.6 : les mots grecs *to mē huper ha gegraptoi* constituent une difficulté bien connue des exégètes et des traducteurs. Certains considèrent que ces mots étaient à l'origine une remarque placée dans la marge par un copiste, qu'un autre copiste ultérieur a fait passer dans le texte lui-même. La TOB omet ces mots et propose la note suivante :

Le texte porte : *le pas au-dessus de ce qui est écrit*. Il est difficile de donner un sens acceptable à ce texte. Une hypothèse ingénieuse, adoptée ici, suppose qu'il s'agit de la note marginale d'un copiste relative à une particularité graphique (*le "ne pas" est écrit au-dessus du 'a'*), et qu'un copiste inintelligent a fait passer dans le texte. D'autres pensent à un proverbe connu des lecteurs, dont l'application à la conjoncture présente, claire pour Paul et ses lecteurs, nous échappe aujourd'hui.

La seconde interprétation est celle adoptée par BFC, entre autres : « J'ai voulu que, par notre exemple, vous appreniez ce que signifie le proverbe : "Il convient de rester dans les limites fixées par ce qui est écrit." »

REB place aussi les mots « Rien au-delà de ce qui est écrit » entre guillemets, mais n'affirme pas qu'il s'agit d'un dicton. Il est possible, dans la traduction de REB, de comprendre ces mots comme une citation d'un propos des Corinthiens. Et, en fait, de nombreux commentateurs ont adopté une interprétation de ce genre. Nils Dahl écrit que ces mots sont « largement ressentis comme la citation d'un propos ayant cours à Corinthe ». Dahl lui-même y voit un propos de Corinthiens qui disaient : « Nous n'avons pas besoin d'autres instructions que ce qui est écrit. En tant qu'hommes spirituels, nous sommes capables d'interpréter les

⁵ *Reading Corinthians*, p. 6, reprenant une suggestion d'A.C. Thiselton.

Écritures par nous-mêmes. Pourquoi demander à Paul ? » Paul leur retourne le propos avec l'avertissement qu'ils doivent en réalité apprendre, de l'exemple de Paul et d'Apollos, à ne pas aller au-delà de ce qui est écrit, c'est-à-dire à ne pas être enflés d'orgueil.⁶

1 Cor 6.12a : le chap. 6 de 1 Corinthiens est le chapitre où la majorité des commentateurs et traducteurs modernes sont d'avis que Paul cite des propos venant des Corinthiens eux-mêmes. Les versets, ou parties de versets, les plus fréquemment placés entre guillemets dans ce chapitre sont le v. 12 et le v. 13. Plusieurs versions indiquent, d'une manière ou d'une autre, que « Tout m'est permis » est une citation.

Certaines placent simplement ces mots entre guillemets, *sans indiquer l'origine* de la citation :

« Tout m'est permis », mais tout ne convient pas. (TOB)

La majorité des lecteurs seront sans doute intrigués par la présence des guillemets, du moins s'ils les remarquent. Bien que Moffatt n'indique pas l'origine de la citation, il place pourtant la citation sur une ligne et la réponse de Paul sur la ligne suivante, pour aider le lecteur à distinguer entre les deux voix.

« Tout m'est permis » ?

Oui, mais tout n'est pas bon pour moi.

« Tout m'est permis » ?

Oui, mais je ne vais pas laisser quoi que ce soit se rendre maître de moi.

« La nourriture est faite pour l'estomac, et l'estomac pour la nourriture » ?

Oui, et Dieu détruira celui-là aussi bien que celle-ci.

D'autres versions tentent d'indiquer tout à la fois qu'il s'agit d'une citation et quelle en est l'origine. Le Semeur par exemple propose : « “Tout m'est permis”, dites-vous. Certes, mais... » Toutefois, indiquer l'origine de la citation comme le Semeur le fait soulève un problème supplémentaire : est-ce que tous les chrétiens de Corinthe disent cela, comme les mots ajoutés le suggèrent (« dites-vous » ; de même REB, et comparer DGN « Vous objectez ») ? Ou bien ne sont-ils que quelques-uns à le dire ?

⁶ « Paul and the Church at Corinth According to 1 Corinthians 1.10-4.21 » in *Studies in Paul*, p. 54.

Une version antérieure de la BFC⁷ suit cette dernière interprétation en ajoutant les mots « Certains d'entre vous disent » :

Certains d'entre vous disent : « Tout m'est permis. » Oui, cependant...

Les commentateurs Bruce et Barrett pensent que les propos rapportés dans les v. 12 et 13 venaient du « parti gnosticisme » de l'Église et ne représentaient pas le point de vue de tous les chrétiens de Corinthe. Une note de la Bible d'étude DHH déclare de manière analogue que les mots « tout m'est permis » sont des propos tenus par *quelques* Corinthiens pour justifier leur comportement immoral ; mais la traduction elle-même a seulement « On dit... ». L'interprétation proposée par la BFC (1992) exprime correctement la signification qui convient dans le contexte de la lettre, et les traducteurs ont avantage à suivre ce modèle en ajoutant eux aussi « Certains d'entre vous... ».

La PdV ajoute les mots « Certains disent », ce qui n'indique pas clairement si le propos cité provient des chrétiens de Corinthe ; mais l'adjonction « Vous dites aussi » au v. 13 indique que les « Certains » sont censés être parmi les destinataires de la lettre de Paul.

Une note de la TOB mentionne une autre interprétation possible du v. 12, à savoir que les Corinthiens citeraient « une phrase de Paul dont [ils] dénaturaient le sens ». Indépendamment du fait que ce propos soit de Paul ou non, et du fait que les Corinthiens le citeraient d'une manière erronée que Paul contesterait, la note de la TOB va dans le même sens que le point de vue de Barclay, qui considère que l'Église tout entière s'exprime en ces termes.

1 Cor 6.13a : comme dans le cas de 6.12, quelques traductions placent les mots « la nourriture est faite pour l'estomac, et l'estomac pour la nourriture » entre guillemets (p. ex. Semeur). Goodspeed n'emploie pas de guillemets, mais ajoute les mots « Il est vrai » au début de ce verset pour suggérer que Paul répond à quelque chose que quelqu'un a dit. La BFC (1997) introduit le v. 13 par « Vous dites aussi ».

Dans la ligne de sa traduction du v. 12, GNB ajoute au v. 13 « Quelqu'un d'autre dira » ; mais ici de nouveau la formulation ne désigne pas clairement les Corinthiens, ou une partie d'entre eux, comme auteurs du propos. DGN propose de manière analogue « On peut dire », bien qu'au v. 12, elle ait déjà introduit les mots « Vous objectez ». DHH dit simplement « On dit aussi », sans préciser qui parle.

⁷ Omanson se réfère à la version de 1982. La révision de 1997 traduit comme le fait le Semeur (voir le paragraphe précédent), une révision malheureuse selon le point de vue exprimé ici. [La rédaction]

Alors que la plupart des traductions sont d'accord sur *l'étendue de la citation* du v. 13, Murphy-O'Connor considère que les mots « mais Dieu les détruira l'un et l'autre » (sa traduction du grec) font aussi partie de l'affirmation des Corinthiens. Barrett et Thiselton sont d'accord avec Murphy-O'Connor ; quant à Bruce, il admet cette possibilité. Comme il est difficile de déterminer avec certitude l'étendue de la citation, il semble préférable de suivre la suggestion du *Translator's Handbook* et de considérer que le v. 13 est construit de la même manière que le v. 12, à savoir que le « mais » introduit la remarque de Paul lui-même.

Le sens général de ce verset semble être le suivant : un groupe de libertins ou de gnosticisants dans l'Église de Corinthe prétendaient que, tout comme Dieu nous a donné de la nourriture et des estomacs en nous permettant d'en user comme bon nous semble, de même il nous a donné des organes sexuels et des corps en nous permettant d'en user aussi comme bon nous semble.

1 Cor 6.18 : je ne connais aucune traduction qui place tout ou partie de ce verset entre guillemets. Mais Murphy-O'Connor⁸ affirme avec force que les mots « tout péché que commet un homme est extérieur au corps » doivent eux aussi être vus comme la citation d'un propos des Corinthiens, à laquelle Paul répond « Au contraire, l'homme immoral pêche contre son propre corps ». Il vaut la peine de citer le résumé donné par Murphy-O'Connor de son excellente analyse de 6.12-20 :

Leur argument clé [celui des Corinthiens] se trouve au v. 13, qui peut être reformulé de la manière suivante : Le corps n'a pas de valeur permanente, car il est anéanti par la mort. Dieu contribue à cet état de fait parce qu'il permet la destruction du corps. De la sorte, aucune action faite dans ou au travers du corps n'a de valeur morale. Reformulé en termes positifs, cela signifie « Tout est permis » (v. 12). Si aucune action physique n'a de caractère moral, tout ce qui est de l'ordre du corporel est acceptable. Nous pouvons manger ce qui nous plaît et coucher avec qui nous voulons.

Cela n'implique pas que les Corinthiens n'aient la possibilité de pécher. Le péché était possible, mais seulement au plan des motifs et des intentions ; ils refusaient donc d'admettre que les motifs et les intentions puissent être jugés sur la base des actions dans lesquelles ils se concrétisent. De là découle que « tout péché qu'un homme peut commettre est extérieur au corps » (v. 18b) ...

⁸ *1 Corinthians*, p. 51. Le premier exégète à avoir suggéré que 6.18a et 6.18b forment un « dialogue » entre des chrétiens libertins de Corinthe et Paul semble avoir été C.F.D. Moule (*An Idiom Book of New Testament Greek*, p. 196-97).

Dans sa réponse, Paul traite successivement des trois affirmations des Corinthiens, mais il présente aussi trois affirmations introduites par « Ne savez-vous pas que... », par lesquelles il tire les conséquences (que les Corinthiens auraient dû voir pour eux-mêmes) de l'enseignement qu'il leur a déjà communiqué. »

Murphy-O'Connor fait une observation intéressante en ce qui concerne la traduction de la première partie du v. 18. Beaucoup de versions introduisent dans la phrase le mot « autre », à savoir « tout *autre* péché que commet un homme est extérieur au corps » (p. ex. TOB, BFC, Semeur). Mais l'original grec n'a pas de mot correspondant à « autre ». Or, il faut bien reconnaître que, si ces mots sont compris comme des propos de Paul, le texte n'a de sens que lorsqu'on ajoute « autre » dans la phrase. Le sens serait que les Corinthiens doivent « fuir l'immoralité », qui est un péché du corps, alors que les autres péchés, non sexuels, sont extérieurs au corps. Bruce est conscient des difficultés inhérentes à ces mots du v. 18, si on les considère comme des propos de Paul ; il écrit : « On peut penser que la glotonnerie et l'ébriété ... sont (aussi) des péchés contre le corps ». ⁹ Ruef également décèle ce problème et déclare « qu'il n'y a pas de justification dans le texte grec pour le mot "autre" » ; sa solution, c'est que le « corps » désigne la communauté elle-même. Pour Paul, tout péché est extérieur au corps, « c'est-à-dire conduit à un certain degré d'ostracisme et identifie le coupable avec ceux qui ne font pas partie de la communauté ». ¹⁰ Mais cette solution est peu convaincante, du fait qu'elle nous oblige à prendre le mot « corps » dans un sens tout sauf naturel dans le contexte.

Au contraire des versions citées dans le paragraphe précédent, la BJ n'introduit pas le mot « autre » dans la phrase : « Fuyez la fornication ! Tout péché que l'homme peut commettre est extérieur à son corps ; celui qui fornique, lui, pèche contre son propre corps. » Mais ce sens est moins probable.

Je propose que l'on accepte l'interprétation que Murphy-O'Connor donne du v. 18 ; il ne faut pas introduire l'adjectif « autre », absent du texte grec, mais reconnaître qu'ici, comme aux v. 12 et 13, Paul cite une opinion des Corinthiens quand il écrit « Tout péché que commet un homme est extérieur au corps ». Les mots « mais l'homme immoral pèche contre son propre corps » sont alors la manière dont Paul rejette le propos du v. 18a.

⁹ *I & II Corinthians*, p. 65.

¹⁰ *Paul's First Letter to Corinth*, p. 48-50.

1 Cor 7.1b : ce verset présente deux problèmes importants :

A) s'agit-il d'une citation de la lettre venant des Corinthiens ?, et

B) quel est le sens du verbe grec *haptesthai* ?

Commençons par la seconde question : le verbe *haptesthai* signifie littéralement « toucher ». Telle est la traduction adoptée par de nombreuses versions à correspondance formelle :

Il est bon pour l'homme de ne pas toucher de femme.

Quelques versions prennent ce verbe dans le sens de « se marier » (p. ex. BFC). Mais cette traduction du verbe « toucher » met, de manière inopportune, ce verbe en relation avec les v. 8-9 plutôt qu'avec les versets qui suivent immédiatement.

D'autres versions voient dans ce verbe un euphémisme pour des *relations sexuelles*. Les versions TOB, BJ et BO proposent : « Il est bon pour l'homme de s'abstenir de la femme. » Cette traduction s'accorde bien avec le sens de l'impératif du v. 2 (« que chaque homme *ait* sa femme... »), ce verbe étant aussi considéré comme un euphémisme pour les relations sexuelles. Ce qui est encore plus convaincant, c'est le fait que l'expression « toucher une femme » figure neuf fois dans des écrits grecs anciens où il se réfère à des relations sexuelles.¹¹

Pourtant d'autres versions recourent à une tournure ou à un terme général tout à fait ambigu. Barclay par exemple propose : « En référence au contenu de votre lettre, et en particulier au point que vous soulevez, à savoir que c'est une excellente chose pour un homme de ne rien avoir à faire avec des femmes, mon point de vue est celui-ci... »

L'autre question soulevée par ce verset est celle de savoir s'il faut placer ces mots entre guillemets, comme le font plusieurs versions, y compris le Semeur :

J'en viens à présent aux problèmes que vous soulevez dans votre lettre :
« C'est une excellente chose, dites-vous, qu'un homme se passe de femme. »

La variante en note de BFC va dans le même sens, sans guillemets, mais avec un discours indirect : « Vous dites qu'il est bon pour un homme de ne pas se marier. »

¹¹ Fee, *The First Epistle to the Corinthians*, p. 275.

Les indices suggérant qu'il y a ici une citation sont solides. Paul reprend manifestement un thème abordé par les Corinthiens dans leur lettre, et l'affirmation que les couples mariés devraient s'abstenir de relations sexuelles va à l'encontre de ce que Paul conseille clairement dans d'autres passages. De plus, la conception que ce propos reflète correspond bien à l'image que le reste du chap. 7 donne de l'Église de Corinthe.

Le *Translator's Handbook* mentionne en l'approuvant la suggestion faite par Orr et Walther, à savoir que la citation aurait la forme d'une question, du fait que la lettre des Corinthiens contenait probablement une question plutôt qu'une affirmation. Une traduction allant dans ce sens dirait : « ... les sujets que vous avez abordés dans votre lettre : “Est-il bon... ?” »

1 Cor 7.26b : les mots « il est bon pour un homme de rester comme il est » sont placés entre guillemets par Barrett (p. 174), qui suit une suggestion de Jeremias. Les Corinthiens ont soulevé une question relative aux gens mariés, à laquelle Paul a répondu en 7.1-16 ; maintenant Paul répond à une question relative aux célibataires (voir la traduction de 7.25 dans GNB : « Maintenant, concernant ce que vous avez écrit à propos des gens non mariés »). Comme en 7.1, il cite en 7.26 quelque chose de la lettre des Corinthiens (« c'est une bonne chose pour un homme de rester comme il est »). Alors que Paul n'était pas d'accord avec l'affirmation de ses correspondants citée en 7.1b, il est au contraire d'accord avec ce qu'il cite d'eux en 7.26b, bien que ses raisons ne soient pas identiques aux leurs.

La traduction littérale de 7.26 est « Je pense, donc, que ceci est bon à cause de la détresse présente, à savoir qu'il est bon pour un homme de rester ainsi ». Fee (p. 330) relève avec raison que le grec est surprenant avec la répétition « ceci est bon [...] il est bon... » (la plupart des versions évitent cette répétition formelle), et il explique la tournure en suggérant que Paul cite un propos de l'Église de Corinthe. Le mot grec *hoti* a une valeur explicative et, comme en 8.1 et 8.4, introduit la citation. Si des traducteurs admettent que ce verset contient une citation, ils peuvent indiquer cela par une tournure telle que « comme vous le dites ».

Si l'on admet qu'il y a là une citation, s'agit-il de l'opinion générale de l'Église ou de celle d'un groupe particulier à l'intérieur de la communauté ? Il est probable qu'ici, comme en 7.1, la citation reflète l'opinion d'un groupe ascétique dans l'Église.

1 Cor 7.34 : les mots « afin qu'elle puisse être sainte tant de corps que d'esprit » sont placés entre guillemets par Barrett (p. 180-81). Il

considère que, puisque Paul enseigne fréquemment ailleurs que tous les chrétiens doivent être saints d'esprit et de corps (et pas seulement certaines personnes), ces mots « ne sont pas compatibles avec l'enseignement général de Paul ». Barrett en conclut que les mots en question doivent être une citation d'un groupe de Corinthiens qui adoptaient une attitude de dépouillement ou de renonciation pour des raisons spirituelles.

1 Cor 8.1a : la contradiction flagrante entre l'affirmation de 8.1 (« tous nous avons la connaissance ») et celle de 8.7 (« tous n'ont pas cette connaissance ») montre qu'il n'y a guère de doute sur le fait que 8.1a est une citation de la lettre venant de Corinthe. De plus, le fait que 8.1 commence par les mots grecs *peri de* « pour ce qui est de » suggère qu'ici, comme en 7.1, Paul reprend une affirmation de la lettre reçue des Corinthiens, à laquelle il apporte des nuances.

Quelques traductions comme celles de Moffatt et NRSV emploient des guillemets, mais sans indiquer explicitement que les Corinthiens sont à l'origine du propos « tous nous avons la connaissance ». D'autres traductions comme la BFC ajoutent les mots « comme vous le dites » ou quelque chose d'analogue (ainsi Semeur), tandis que d'autres comme la TOB ne précisent pas que les Corinthiens sont à l'origine de ces mots. Si l'on admet que ces mots sont une citation, l'origine la plus vraisemblable se trouve dans la communauté chrétienne (ou du moins dans un groupe faisant partie de celle-ci), et non parmi les gens en général. Le « nous » de la citation ne concerne probablement pas tous les chrétiens de Corinthe. Ruef (p. 71-72) relève avec raison que ce propos et celui de 8.4 n'étaient probablement utilisés que par certains Corinthiens.

1 Cor 8.4b : quelques versions telles que la BFC et la TOB ne placent pas de guillemets dans ce verset, bien que la majorité des versions le fassent. Ce qui n'est pas clair, c'est l'étendue de la citation. Selon le Semeur c'est la question qui est citée :

Ainsi donc, sur la question : « Peut-on manger des viandes sacrifiées aux idoles », nous savons que...

Selon la NRSV, ce sont les deux affirmations du v. 4b :

Donc, pour ce qui est de manger des viandes sacrifiées aux idoles, nous savons que « Aucune idole dans le monde n'existe vraiment » et que « Il n'y a qu'un seul Dieu ».

(Aux guillemets, Barclay ajoute les mots « comme vous le dites » : « Nous savons très bien que, comme vous le dites, "une idole représente

quelque chose qui n'a pas d'existence réelle dans l'ordre de l'univers” et qu’“il n'y a qu'un seul Dieu”. »)

Talbert (p. 57) considère que l'affirmation des Corinthiens se trouve dans les v. 4b-6 et que la réponse de Paul ne commence qu'avec le v. 7. Willis¹² pense aussi que les v. 5-6 sont repris de la lettre des Corinthiens adressée à Paul, à l'exception des mots du v. 5 « comme il y a de fait plusieurs “dieux” et plusieurs “seigneurs” ».

1 Cor 8.8a : La proposition « Ce n'est pas un aliment qui nous rapprochera de Dieu » est rarement placée entre guillemets, alors même que bon nombre de commentateurs y voient une citation de la lettre venant de Corinthe. La NRSV place ces mots entre guillemets et déclare en note « La citation peut s'étendre jusqu'à la fin du verset ».

Avec une argumentation intéressante sinon convaincante, Willis défend une opinion inverse ; pour lui, 8.8a est une affirmation de Paul lui-même, et 8.8b est la correction que Paul apporte à une affirmation de quelques Corinthiens (p. 97-98). Il considère que pour les « forts » de Corinthe, manger de la viande n'était pas une affaire indifférente. Pour eux, consommer de la viande sacrifiée aux idoles avait une valeur positive. Il suggère que les Corinthiens avaient écrit : « Nous allons moins bien si nous n'en mangeons pas, et nous allons mieux si nous en mangeons. » Paul s'oppose à de telles affirmations en écrivant que « ce n'est pas de la nourriture qui nous met en relation avec Dieu » et il continue en affirmant le contraire de ce que prétendaient les Corinthiens (« Nous allons moins bien... »). Willis reconnaît pourtant que tout essai de déterminer ce qui est citation dans les lettres de Paul implique une « dangereuse subjectivité » et que toute affirmation sur ce sujet doit être relativisée.

1 Cor 8.9 : le mot grec *exousia* (« liberté » dans ce verset) est considéré par certains commentateurs comme étant le mot utilisé dans la lettre des Corinthiens pour revendiquer leur « autorité » ou leur « liberté d'action » en ce qui concerne la consommation de viandes offertes aux idoles.¹³ Ce que les Corinthiens considèrent comme leur « liberté », Paul le considère comme une occasion de chute. Le fait que Paul n'emploie pas le mot *exousia* dans le passage parallèle de Rom 14.15 peut apporter un léger appui à l'idée que ce mot est tiré de la lettre des Corinthiens. Que les traducteurs placent le mot « liberté » entre guillemets ou non, il n'y a guère de raisons de douter que ce mot définisse correctement

¹² *Idol Meat in Corinth : The Pauline Argument in 1 Corinthians 8 and 10*, p. 85.

¹³ Willis, p. 98-104 ; Barrett, p. 195.

l'attitude de ceux qui, à Corinthe, prétendaient avoir une conscience « forte ».

1 Cor 8.10 : Moffatt place la dernière partie de ce verset (« fortifier sa conscience faible ») entre guillemets, tout en ajoutant « vraiment » : « Supposons que quelqu'un te voie, toi, une personne à l'esprit éclairé, en train de manger dans le temple d'une idole ; cela va-t-il vraiment "fortifier sa conscience faible" ? » Willis (p. 74-78) et Barrett (p. 196) adoptent cette interprétation ; de plus Barrett écrit que « ce verset reflète probablement une revendication émise par les "forts" de Corinthe », à laquelle Paul apporte des nuances dans le verset suivant. Ce verset pourrait bien contenir une affirmation d'un groupe de gens à l'intérieur de l'Église de Corinthe, qui prétendaient que leur comportement allait « fortifier » la conscience faible des autres chrétiens corinthiens, une affirmation avec laquelle Paul n'était pas d'accord. C'est pourquoi Moffatt ajoute le mot « vraiment » pour montrer que Paul s'oppose à cette revendication.

Une traduction littérale de la première partie de ce verset, comme celle de la TOB (« Car si l'on te voit, toi qui as la connaissance, attablé dans un temple d'idole... »), risque de suggérer à beaucoup de lecteurs que Paul affirme que celui à qui il s'adresse possède effectivement la connaissance. Si l'on admet que Paul continue de se référer à un propos tenu par des gens de l'Église de Corinthe, et qu'il ne considère pas vraiment que ces gens possèdent « la connaissance », une traduction telle que la suivante est préférable à celle de la TOB :

Suppose, en effet, que l'un d'eux te voie, toi, « l'homme éclairé », assis à table dans un temple d'idoles. (Semeur)

...si quelqu'un de faible te voit, toi qui as la « connaissance », en train de manger... (BFC)

1 Cor 10.23a : Voir la discussion de l'expression « tout est permis » en 1 Corinthiens 6.12a. Notez comment le Semeur emploie « Oui » pour refléter le fait que Paul reprend en 10.23 une idée déjà discutée :

Oui, « tout est permis », comme vous dites, mais...

1 Cor 10.29b-30 : ces deux versets, traditionnellement traduits comme des propos de Paul, paraissent contredire tout ce qu'il a dit dans les versets précédents. Pour Paul, poser la question « car pourquoi ma liberté serait-elle déterminée par les scrupules d'une autre personne ? » semble être exactement l'inverse de ce qu'il dit en 8.9-13 et en 10.23-24. Essentiellement à cause de cette difficulté, nombre de commentateurs et de traducteurs considèrent que ces mots viennent des Corinthiens (soit de

fait, soit par anticipation) et les placent entre guillemets, comme le fait la BFC, explicitant également la formule « demandera-t-on » :

« Mais pourquoi, demandera-t-on, ma liberté devrait-elle être limitée par la conscience de quelqu'un d'autre ? Si je remercie Dieu pour ce que je mange, pourquoi me critiquerait-on au sujet de cette nourriture pour laquelle j'ai dit merci ? »

Puisque Paul traite d'un problème soulevé par la lettre des Corinthiens (8.1), il semble préférable de recourir à un pronom de la deuxième personne du pluriel plutôt qu'à l'indéfini « quelqu'un » ou « on ». Si l'on admet que les v. 29b-30 viennent des Corinthiens, il semble que le v. 31 répond au v. 30, et le v. 32 au v. 29b.

Toutefois, il y a quand même quelques difficultés à considérer ces mots comme une citation. Comme le souligne le *Translator's Handbook*, il ne semble pas que Paul réponde expressément à l'objection, et cette interprétation ne s'accorde pas avec le sens du « car » du v. 29b. Il est certainement possible de comprendre les v. 29b-30 comme des questions venant des Corinthiens ; mais il est tout aussi naturel de considérer, avec plusieurs autres versions, que ces mots sont des questions rhétoriques de Paul lui-même :

Car pourquoi ma liberté serait-elle jugée par une autre conscience ? Si je prends de la nourriture en rendant grâce, pourquoi serais-je blâmé pour ce dont je rends grâce ? (TOB)

Les v. 29b-30 peuvent être un développement du v. 29a. Les mots « ma liberté » (v. 29b) se réfèrent au jugement que prononce la conscience d'une personne, et non à la réponse que donne cette personne. Dans cette perspective, Paul ne contredit pas ses propos antérieurs.

1 Cor 11.2 : bien que ce verset ne contienne pas une citation de la lettre des Corinthiens, bien des commentateurs pensent, avec de bonnes raisons, que Paul commence ici à répondre à une affirmation des Corinthiens qui pouvait être quelque chose comme « Nous nous souvenons de toi en toute occasion, et nous conservons les traditions telles que tu nous les as transmises ». Murphy-O'Connor suggère que la lettre des Corinthiens disait peut-être « Même si nous ne sommes pas d'accord au sujet des viandes offertes aux idoles, à propos desquelles tu ne nous as pas donné de directives, néanmoins nous nous rappelons tout ce que tu nous as dit, et nous conservons les traditions telles que tu nous les as transmises ». Si cette interprétation est correcte, la transition brusque entre les chap. 8-10 et le chap. 11 aurait été moins abrupte pour les lecteurs de Corinthe que pour nous aujourd'hui.

Si l'on admet qu'une affirmation des Corinthiens se trouve à l'arrière-plan des propos de Paul au v. 2, alors ses remarques en 11.2-16 (à propos des femmes qui doivent se couvrir la tête lors du culte) et en 11.17-34 (concernant le repas du Seigneur) seront comprises comme des correctifs apportés par Paul à la manière dont l'Église de Corinthe avait interprété à tort ses enseignements sur ces deux sujets. Bruce écrit :

A partir de ce point (11.2) et jusqu'à 11.34, il semble que Paul ne répond pas à des questions soulevées par la lettre des Corinthiens, mais bien plutôt qu'il donne son avis sur une affirmation contenue dans cette lettre.

Si Bruce a raison, pourrait-on insérer les mots « vous dites » et traduire 11.2 comme suit : « Je vous félicite parce que vous dites que vous vous souvenez de moi en toute occasion et que vous conservez les traditions telles que je vous les ai transmises » ? En principe une telle adjonction ici serait analogue aux adjonctions de 6.12, 6.13 et 7.1, et les versets suivants seraient le correctif que Paul apporte à ce que les Corinthiens affirment.

1 Cor 14.21-22 : le problème posé par l'interprétation de ces deux versets est bien connu. Ils semblent contredire les v. 23-24. La contradiction est si grande que Barclay va jusqu'à corriger le texte du v. 22 pour lui faire dire « Cela signifie que les langues sont un signe du pouvoir de Dieu, non pour ceux qui sont des incroyants, mais pour ceux qui croient déjà. Prêcher la parole de Dieu, à l'inverse, est un signe du pouvoir de Dieu pour ceux qui ne croient pas plutôt que pour les croyants ».

Talbert (p. 87-88) trouve également qu'il est impossible de concilier les affirmations contradictoires des v. 21-22 et 23-25 et considère que les v. 21-22 sont une affirmation des Corinthiens à laquelle Paul répond dans les v. 23-25. Il ne propose pas lui-même de traduction de ces versets, mais son interprétation correspond à la formulation suivante :

Vous dites qu'il est écrit dans la Loi : « Par des hommes aux langues étranges et par les lèvres d'étrangers, je parlerai à ce peuple, et même ainsi ils ne m'écouteront pas, dit le Seigneur. » Ainsi, prétendez-vous, les langues sont un signe non pour les croyants mais pour les incroyants, alors que la prophétie n'est pas pour les incroyants mais pour les croyants.

1 Cor 14.33b-35 : ces versets posent de tels problèmes dans le contexte de 1 Corinthiens et dans le contexte plus large des lettres de Paul que de nombreux exégètes les tiennent pour une adjonction tardive faite au texte original par un copiste. Diverses solutions ont été proposées, mais rares sont les traducteurs ou commentateurs qui défendent l'idée que

ces mots sont une citation de la lettre adressée à Paul par l'Église de Corinthe. Cependant, en 1924 déjà, Helen Barrett Montgomery proposait la traduction suivante : « Dans votre communauté (écrivez-vous), comme dans toutes les Églises des saints, que les femmes gardent le silence dans les assemblées ... car il est inconvenant pour une femme de parler dans une assemblée. » Plus récemment, Flanagan et Snyder, Talbert et Odell-Scott ont aussi proposé de voir dans ces versets une citation de la lettre des Corinthiens adressée à Paul.

1 Cor 15.12b : Moffatt pensait que ce verset contient une citation de la lettre des Corinthiens. Dans sa traduction, il propose « Si donc nous prêchons que le Christ est ressuscité des morts, comment certains d'entre vous peuvent-ils affirmer qu'«il n'y a pas de résurrection des morts» ? » Le *Translator's Handbook* dit : « Ce verset indique clairement que Paul parle de la résurrection en réponse à un enseignement erroné qui avait cours à Corinthe », mais il ne suggère pas que les mots « il n'y a pas de résurrection des morts » doivent être placés entre guillemets comme une citation directe. La majorité des versions le rend comme une citation indirecte : « comment certains d'entre vous *dissent-ils qu'il n'y a pas de résurrection des morts* ? »

Conclusion en forme de résumé

Les versets suivants ou parties de versets ont été considérés, par quelques spécialistes au moins, comme des citations par Paul de propos tenus par ses lecteurs : 1 Corinthiens 2.15-16a; 4.6; 6.12; 6.13; 6.18; 7.1; 7.26; 7.34; 8.1; 8.4; 8.8a; 8.9; 8.10; 10.23; 10.29-30; 11.2; 14.21-22; 14.33b-35; 15.12b.

Quelques-uns de ces versets ou parties de versets (p. ex. 1 Cor 6.12-13) sont rendus comme des citations dans la plupart des versions modernes. D'autres versets tels que 1 Corinthiens 7.1 ne sont considérés comme citations que dans un petit nombre de versions. Enfin quelques versets (par exemple 1 Cor 7.26; 14.33-35) ne sont presque jamais traduits comme citations, même si un certain nombre de biblistes les considèrent comme telles.

Une étude exégétique approfondie de chaque verset aurait dépassé les limites imposées à un article tel que celui-ci ; mais peut-être en ai-je dit suffisamment pour indiquer au moins les difficultés rencontrées lorsqu'on veut déterminer quels mots ou phrases sont des citations dans les lettres de Paul, et pour démontrer la nécessité de poursuivre cette recherche. Dans une certaine mesure, une étude de ce genre sera « circulaire », du moment que nous déterminons ce qui est dit ou écrit à Paul sur la base

des réponses de Paul ; et que ses réponses sont comprises en partie sur la base de ce qui lui avait été écrit.

Les traductions suivantes sont citées dans le présent article :

BARCLAY, William. The New Testament : A New Translation (1968)

BFC : La Bible en français courant (1^{re} éd., 1982)

BJ : La Bible de Jérusalem (1988)

DGN : Die Gute Nachricht (Bible en allemand courant, 1^{re} éd., 1982)

DHH : Dios Habla Hoy (Bible en espagnol courant, 1983)

GNB : Good News Bible (Bible en anglais courant, 4^e éd., 1976)

GOODSPEED, Edgar. The New Testament : An American Translation (1923)

MOFFATT, James. The New Testament : A New Translation (éd. révisée, 1934)

NRSV : The New Revised Standard Version (1989)

BO : La Bible Osty (1973)

REB : The Revised English Bible (1989)

Semeur : La Bible du Semeur (1992)

SR : Second révisée (dite aussi Bible à la Colombe, 1978)

TOB : Traduction œcuménique de la Bible (1972)

